

#### VIVRE BULLETIN DE LIAISON POUR LA DÉFENSE DU DROIT D'ASILE

#### Accueil et

Une vie entre parenthèse

#### Apprentissage du français

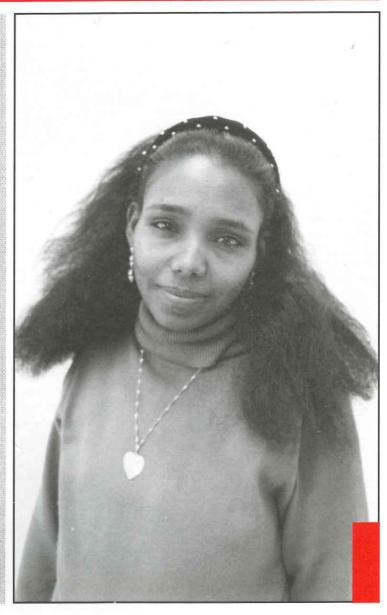
L'arme des mots

#### Mesures de contrainte

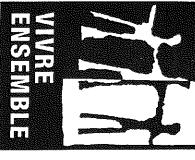
3ème victime: c'est trop!

Photo: Simone Oppliger

Nº 85 - décembre 2001



Faillite de l'intégration, faillite de l'ODR



VIVRE ENSEMBLE Case postale 177 Bulletin et centre de documen-tation sur le droit d'asile

E-mail: vivre.ensemble Fax (022) 807 07 01 Tél. (022) 320 60 94 @worldcom.ch

Jacquemettaz, Françoise Girard, Christophe Yves Brutsch, Françoise Kopt, Danielle Othenin-

Tafelmacher, Marianne Waebe

Pour s'abonner: sabelle Furrer

401612.290090-6/8440 Banque Coop GE cpt. CCP 12-9584-1 ou Virer Fr. 20.- au

5 numéros par an

composé de personnes ac-tives dans le domaine du droit d'asile, soit de par leur engagement professionnel, soit de par leur engagement paraît cinq fois par année. Son comité de rédaction est

limitons ici aux coordinations et aux principaux services. Dans l'impossibilité de mentionner tous les organismes existants, nous nous 

Comité de rédaction

Responsable

Tél. 022-807 07 00

La revue «Vivre Ensemble»

Solidarité sans frontières 6963 Pregassona Tél. 091-971 27 02

BERNE Tél. 031-311 07 70 Neuengasse 8 3011 Berne

Caritas Jura c/o Café-TeaRoom Samawat **ELISA Jura bernois-Bienne** Tél. 032/323 88 81 2502 Bienne l rue des Armes

Tél. 032-422 56 22 8. Bellevoie 2800 Delémont

Permanence: tundi 14b-18b

1211 Genève 8

FRIBOURG

2 rue du Botzet à Fribourg Permanence: du lundi au jeudi Fél. 026-425 81 02 1705 Fribourg uridique Caritas Suisse/Eper Bureau de consulation rue du Botzet

GENEVE

de défense du droit d'asile Coordination genevoise

1211 Genève 7 Case postale 110

Centre social protestant Case postale 177 rue du Village-Suisse 1211 Genève 8

ELISA Case postale 110

Tél. 022-733 37 57

1211 Genève 7

Aiuto ai rifugiati 6833 Vacallo casella postale 101 TESSIN

accoglienza profughi Ufficio svizzero 19 via del Sole

NEUCHATEI

Tél. 032-725 11 55 2000 Neuchâtel Centre social protestant ll, rue des Parcs

Permanence: mardi 19b-20h Case postale 686 Groupe accueil réfugiés 2300 La Chaux de Fonds 2000 Neuchâtel Case postale 456 Coordination asile/NE

12 rue de la Serre au Centre de rencontre

Centre Suisses-Immigrés Tél. 027-323 12 16 27 avenue des Mayennets Case postale 280

Comité valaisan pour la Case postale 281 détense du droit d'asile

SOS-Asile/VD Case postate 3928 Tél. 021-351 25 60 1002 Lausanne

4 rue Enning aux exilés (SAJE) Service d'aide juridique lundi 18b-20b Permanence: Tél. 021-351 25 51 1002 Lausanne

50 rue de Moutier ARAYOH-ELISA-SAJE 1337 Vallorbe Centre d'accueil pour le centre d'enregistrement)

rel. 021-843 21 25

mercredi 18b-20b

pour récapituler les conclusions de cette nier, y est allée de son compte rendu et toute la presse, le 16 novembre dergiés (OSAR) commandée par l'Office fédéral des réfugiés (ODR) qui le souligne, nisation suisse d'aide aux réfues réfugiés reconnus s'intègrent mal. C'est une étude de l'Orgad'intégration? b-a ba, laissant à des initiatives privées intensif de la langue dès l'arrivée, et Faut-il ensuite s'étonner de difficultés le soin de se soucier du reste (voir p. 9) l'accueil s'arrête souvent à un médiocre

peu sur les constats officiels politique de rejet menée par l'ODR paraffronter les incertitudes de l'exil et les êtres aux multiples ressources. Car il en vient à broyer cette énergie pour transdifficultés du voyage. Voir à quel point la Quoi qu'on dise, les réfugiés sont des loques humaines aurait de quoi faire former nombre de réfugiés en véritables aurler, si les médias s'interrogeaient un faut, de la volonté et du courage, pour

nées d'oisiveté forcée? greraient-ils facilement après des angue durée. Pourquoi les réfugiés s'intéinvalidité après un chômage de trop lonsociales, se sont retrouvés à l'assurance écoles et bénéficiant de leurs racines Suisses, parfaitement formés dans nos Au plus fort de la crise, des milliers de

Quel est le premier message que reçoir

ment dans une logique d'intégration ? rescapés de cette logique entrent tacile des années de marginalisation, les rares l'exclusion. Et l'on voudrait qu'après d'asile est orientée vers la dissuasion et rité de La Palice. Toute notre politique Intégration difficile ? Voilà bien une vé tance, les résultats laissent à désirer. l'intégration, en plus des frais d'assis malgré 80 millions de subventions à tissage de la langue se font mal. Bref enquête: l'accès au travail et l'appren-

un réfugié à son arrivée ? Ici, pas ques-

tion de travailler pour gagner votre vie

d'abord la faillite de sa politique. dre que la faillite de l'intégration, est le commentaire, il n'aurait pas besoin bres. Si l'ODR prenait la peine d'en lire Conseil fédéral comme par les Chamavec les réfugiés en Suisse, déposait plus res», qui fédère les groupes de solidarité de multiplier les études pour comprende travailler. Une pétition vite classée par le tition demandant la fin de l'interdiction de 18'000 signatures à l'appui d'une pé-Le 26 juin 2000, «Solidarité sans frontiè-

Vivre Ensemble

voit pas non plus un apprentissage d'abord pour but le renvoi, elle ne pré-

Parce que notre politique d'asile a

et que certains cantons interdisent pra-

tiquement tout travail

est acquis après les premiers mois, alors

ou vous livrer à la délinquance. Et que

l'on ne dise pas que le droit de travailles

compléter pour ne pas perdre votre di

nimum vital (voir p. 4). Si vous voulez le

montant qui n'est que la moitié du mi-

des assistés, et vous contenter d'un Vous devez apprendre à vivre comme

gnité, il vous faudra travailler au noir

que de multiples restrictions subsistent

## Une vie au rabais

d'avril et de septembre 2000 (cf. VE nº 77 p. 4 et VE nº 79, p. 17), nous avions abordé dale silencieux, car il touche des personnes des requérants d'asile constitue un scan-La dégradation des conditions d'accueil quérants d'asile, (réd) sur la problématique de l'accueil des re-Ce dernier amène une réflexion plus large gies du Centre social protestant de Genève dans le cadre d'un stage au secteur réfuciviliste, sociologue de formation, effectué traits d'un rapport\* de Ludovic Rossel, un aujourd'hui intéressant de publier des ex· en janvier 2000 à Genève. Il nous a semblé les baisses d'assistance entrées en vigueui liser leurs souffrances. Dans nos numéro n'ayant pas ou peu de moyens pour verba

dre de vie dont la qualité est juste rités d'aménager pour les exilés un cacle. Dans l'idéal, il s'agit pour les autoéaliser les différents objectifs réaliser la quadrature du cerattribués à l'assistance revient à

vue légal (respect des tolérée d'un point de didats potentiels. d'attrait pour les candroits fondamentaux), tout en restant de peu

suttisante pour être

vient de les rendre sont encore trop tavo-Suisse, c'est donc que continuent de venir en Mais si les réfugiés tit ainsi à une suren plus difficiles. On abou rables, et qu'il con les conditions d'accuei

> chère dans les restrictions, laquelle mène ces non compris) pour un célibataire à 426 fr. par mois (logement et assuran nution drastique des subsides alloués depuis la fin des années 80 à une dimiaux requérants. Pour arriver finalement

### Mal de vivre et maux divers

que inexistants en dehors de la télévisont des plus restreintes: inactivité, nourla vie quotidienne et des projets d'avenu droits de l'homme. Les effets (qui se contexte de vie est considérable. Il est sion et de la promenade, cadre de vie riture pauvre et peu variée, loisirs pres-Dès lors, les perspectives sur le plan de teur tête» au pays des banques et des également inattendu pour des individus blement). Le mal-vivre engendré par ce imposé et immuable (logement, ameuqui n'imaginaient pas *«souffrir dans* 

#### Ou comment compenser les inégalités Grande baisse, petite victoire

voise, qui insistait particulièrement sur la situation difficile des a bien entendu les revendications de la Coordination Asile gene-Le chef du Département genevois de l'action sociale et de la santé dépenses particulières des requérants d'asile, dont: les régime place dès janvier 2002, huit allocations destinées à couvrir des personnes fragilisées. En effet, le 25 septembre dernier, outre un la baisse des barèmes d'assistance entrée en vigueur début 2000 handicapées et celles en âge AVS, etc. Une manière de compensei les activités de loisirs des jeunes, une aide pour les personnes alimentaires sur indication médicale, la naissance d'un entant, fond spécial pour les cas particuliers, il a prévu de mettre en la «rentrée scolaire», les «couches culottes», le «lait en poudre»

> dû à la guerre et à l'exil) en sont forts et matisation, dépression. particulièrement apparents: découragemêlent souvent à ceux du traumatisme ment, passivité, tensions familiales, so-

#### Perte de maitrise

leur rôle et leur environnement requérants ont abandonné leur statut, En quittant leur région d'origine, les

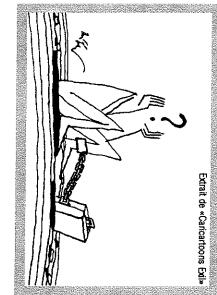
souvent inutile (puisqu'elle ne une non-existence: une attente ment leur expérience professionsources personnelles (notamencore dépouillés de leurs ressocial. Arrivés en Suisse, ils sont nent ce qui est perçu comme ditions d'assistance entretiend'existence et sur le cours de de l'emprise sur leur cadre ble de mettre à profit, ainsi que diverses), qu'il leur est impossinels et leurs compétences leur propre vie. Dès lors, les con-

en dehors du temps. utilisable ultérieurement), une vie à part, peut être capitalisée en une ressource

#### Choix limités

un aplanissement et une normalisation sons, des asiles psychiatriques ou des en Suisse est structurellement semblachoix qui sont susceptibles d'être porinternats: un cadre de vie préconstruit, ble à celui des pensionnaires des prile contexte de vie des demandeurs d'asile tité? D'un point de vue plus sociologique, teur/reconstructeur de sens et d'idenles sont les attitudes et quels sont les dans un tel contexte est évidente: quel-La question qui se pose à tout individu

> à se montrer plus royaliste que le roi option peut d'abord mener, à l'extrême de sens qui s'offrent à ces catégories de populations sont également semblables: règlement. Or les options constructrices de d'une entité extérieure sur la vie quotidienne des individus au travers d'un des rôles et des statuts, et l'emprise profon «faire avec» ou résister. La première



suivre le règlement à la lettre, entreteni quels les résidents ont accès, sont là paraison avec les droits et les biens auxcamarades d'école, ou encore la comdans leurs possibilités par rapport à leurs moins, les plaintes des enfants, limités en esperant en être récompensé. Néanet tout faire pour se montrer bon élève une foi en la légitimité des lois de l'asile, pour rendre ce choix invivable

#### La débrouille

notamment au travers des réseaux de dans le cadre de ce qui n'est pas interdit, la résistance s'organise en premier lieu communément admise, semble-t-il. Et La seconde option est, elle, toujours plus

en France voisine par des amis, dons,... compatriotes: échanges, emprunts, achats être stupide pour suivre le règlement conditions étant ce qu'elles sont, il faut aux témoignages des professionnels; les semble l'être de plus en plus d'un point trafic, etc. Or ce type d'activités, s'il n'est Mais la résistance non légale se généra en contact avec les «administres», semde vue moral lorsque l'on porte attention pas toléré du point de vue de la loi lise également: travail au noir, fraude ble donc être une conséquence annexe propres membres les plus directemen des restrictions de l'assistance. jusqu'au bout. La perte de légitimité de institution d'accueil aux yeux de ses

### Le problème se déplace

Si la baisse des barèmes d'assistance permet à l'Etat, a priori, de limiter ses dépenses, c'est en partie au détriment du réseau privé d'assistance, qui a dû faire face à un nombre accru de demandes de financement de la part de certains assistants sociaux, qui font le maximum pour limiter les répercussions négatives des restrictions. Sans qu'il soit possible d'avancer un chiffre, les frais indirects en soins médicaux et en services sociaux divers ont très certainement augmenté.

### Création d'un engrenage

D'un point de vue théorique et mécanique on peut affirmer que la politique des restrictions dans l'assistance entretient elle-même sa propre légitimité aux yeux d'une population suisse mal informée; les conséquences logiques et inévitables de ces choix (croissance du tra-

vail au noir, de la fraude, de la délinquance,...) justifient - selon une logique simple - le recours à d'autres mesures restrictives. Il reste à présent à attirer l'attention sur les rouages dissimulés de l'accueil des exilés en Suisse afin que, dans la presse, les termes tels que «afflux» et délinquance» par exemple, si souvent liés à la problématique de l'asile, fassent la place à ceux de «précarité» et d'«effets pervers».

#### Ludovic Rossel

\*«L'assistance aux demandeurs d'asile et aux personnes admises provisoirement: Genève en l'an 2000», Mai 2001. Possibilité de commander le rapport à l'adresse de la rédaction.

#### SPÉCIFICITÉ SOLEUROISE

## «La famille ethnique»

Les conditions d'hébergement et de vie des requérants d'asile varient d'un canton à l'autre, voire d'une zone linguistique à l'autre. Au niveau de l'hébergement et de l'assistance sociale, le système législatif soleurois présente une spécificité intéressante.

rectives cantonales) d'allouer à tous les rectives cantonales) d'allouer à tous les caractons de la commune étant «de même ethnie» dans un logement commun, puis, assimilant cette origine semblable à un lien familial, elle traite ce groupe d'un point de vue comptable comme «une famille de plusieurs personnes». Ce qui permet aux communes (qui appliquent les directives cantonales) d'allouer à tous les

requérants d'asile les barèmes familiaux d'aide sociale fortement dégressifs et de leur refuser ainsi les prestations individuelles (beaucoup plus élevées) auxquelles ils auraient droit.

#### Des familles fictives

Le cas de Madame N. illustre bien cette pratique. Célibataire et sans famille, Madame N, ressortissante bosniaque s'est réfugiée en Suisse en 1995 et vit depuis deux ans dans le deux-pièces d'une maison locative délabrée de trois étages, occupée exclusivement par des requérants d'asile. Agée et malade, elle ne peut travailler et est donc dépendante de l'aide sociale. Elle partage son apparte-

La commune additionne Madame N, les voisines du dessus, et le co-locataire et décrète «qu'ils forment une famille de quatre personnes». Et donc, que Madame N. touchera le montant forfaitaire défini par l'administration cantonale pour les membres d'une famille de quatre personnes, le forfait individuel prévu pour une personne seule étant de 760 francs! Ainsi le canton peut réaliser des écomomies, sur les subsides fédéraux alloués pour l'assistance.

### Une première victoire

En mars 2001, nous avons déposé un recours individuel au nom de Madame N., contre cette définition de la famille,

dont elle-même était victime. Le tribunal administratif du canton de Soleure a admis notre recours en septembre 2001. Madame N. touche maintenant le montant forfaitaire indicataire.

administratives (demande de transformation de permis F en

permis B, réponse au courrier de l'ODR concernant le mon-

Pour mettre sur pied une nouvelle permanence pour aider les requérants d'asile et admis provisoires dans leurs démarches

Genève: recherche scribes solidaires!

tant du compte de sûreté, demande de naturalisation, etc.), la Coordination Asile recherche des bénévoles qui pourront donner un coup de main aux requérants dès janvier 2002. Les

20h et les vendredis dès le 18.1.02, de 10h à 12h à la Maison

permanences sont prévues les lundis des le 14.1.02, de 18h à

Cette décision du tribunal administratif est une première victoire, et nous la considérons comme une étape dans notre lutte pour l'abolition d'un système qui nie l'individualité et la dignité

ment par une personne experimentee.

de la Croisette, 158 rte de Vernier, 1214 Vernier. Alors si vous avez un peu de temps, appelez le 022/930 00 89. Pour le démarrage une formation sera assurée, ainsi qu'un encadre-

humaine des requérants d'asile qu'elle soumet à une définition spécifique de la famille. Définition fondée non plus sur des liens de parenté, mais sur des critères d'appartenance à une ethnie.

Françoise Kopf IGA-SOS-Racisme

## ment avec un jeune homme également originaire de Bosnie. Deux personnes, une mère et sa fille, de même nationalité que Madame N, occupent l'appartement du dessus. Madame N. touche un forfait d'assistance mensuel de 350 francs. Pourquoi ce montant?

AMBASSADES

# \_'ODR s'informe ma

a déjà souvent relevé les couacs qui en entre gens du monde, ils le sont moins pour diplomates sont habites dans les cocktails procéder à des vérifications. Mais, si nos giés (ODR) demande à nos ambassades de Il est fréquent que l'Office fédéral des réfuhélas, ne fait que s'allonger. source pour particulièrement fiable. La liste resultent, des lors que l'ODR lient cette jouer les Sherlock Holmes. Vivre Ensemble

à Kinshasa, affirmait qu'une certaine sur le fait que l'ODR, en se fondant sur vous de toute information venant de chercheurs d'Amnesty. Moralité, méfiezalors que celle-ci est bien connue des prison n'existait pas dans le Bas-Congo, de consultations pour requérants d'asile notre ambassade à Kinshasa les renseignements de notre ambassade d'Amnesty International a alerté cet été l'ensemble des services 'est ainsi que la section suisse

### Ambassade dans le bleu

site pas, par ailleurs, à affirmer, dans sa où la même ambassade nie également du 1er janvier 1985). On croit rêver. ciel de la République du Zaïre (numéro et 5 mai 1990), comme du Journal offipeut-être, mais bien connu de l'Agence Mobutu». Pas connu de l'ambassade, ancien ministre ou gouverneur sous requérant «n'est pas connu comme réponse du 9 juin 2001, que le père du l'existence d'une prison, celle-ci n'hé-Dans une autre affaire toujours en cours, Zaïre Presse (bulletins du 8 janvier 1985

ges de la Commission suisse de recours Echaudés par l'expérience, certains ju-

00

à propos d'un cas tunisien, la CRA relève que dans une décision du 10 juillet 2001, d'esprit critique que l'ODR. C'est ains (CRA) ont heureusement un peu plus d'indices suffisant démontre que le renus réfugiés dans différents pays. Au plusieurs autres co-accusés déjà recontrent que ce cas se recoupe avec celui de nal. Cependant, de nombreux autres mero n'existe pas au registre du Tribuduit est un faux document, car son nu-Tunis, selon lesquelles le jugement proque l'ODR s'en est tenu aux constata quérant est recherché dans son pays et documents ont été produits, qui montions faites par l'Ambassade de Suisse à lui accorde l'asile. final, la CRA considère qu'un faisceau

## Un peu d'esprit critique, s.v.p. !

Apprendre...

*jours* » de les apprécier de manière critisade ne sont qu'un moyen de preuve nesty International? Et si l'ODR confiait ses enquêtes à Ambien démontrées et lui accorde l'asile. vités politiques du recourant sont bel et le Haut commissariat aux réfugiés et que. En l'occurrence, et en accord avec parmi d'autres, et qu'il convient «tou-2000, que les informations d'ambaslève, dans une décision du 13 décembre faites par l'ambassade pour nier la qua puyait également sur des vérifications Dans un cas soudanais, où l'ODR s'ap Amnesty, la CRA considère que les actiité de réfugié du requérant, la CRA re-

Yves Brutsch

Apprendre ne se décrete pas,

Apprendre c'est tracer ensemble

des chemins dans la nuit, des chemins qui relient.

ses besoins, ses envies et ses peurs

Sans prise en compte de ce qu'il est

L'élève mérite le respect que l'enseignant ne connaît pas

l'apprentissage n'est pas possible

10<sup>èME</sup> ANNIVERSAIRE DE «FRANÇAIS EN JEU:

## L'arme des mots

formation. De plus, «Français en Jeu» dé-veloppe des activités d'échange intercuienseignants bénévoles dont elle assure la cours de français gratuits, donnés par des grés dans notre pays, par ce préalable sion de favoriser l'intégration des immi-1991 dans le canton de Vaud, a pour mis-L'association «Français en Jeu», née en turel, d'accueil de l'autre. français. Dans ce but, elle organise des ndispensable qu'est l'apprentissage du

est de l'ordre de l'inacceptable. Face à nous, la politique d'immigration suisse lidarité et d'intégration réciproque. Pour a raison d'être de notre associapératifs de justice sociale, de sotion est à chercher dans des im-

> actions qui engagent des Suisses et des urgent: atténuer ses effets, les dommavant une politique qui paraît difficile à en Jeu», ont acquis une conviction. Dece constat, les initiatrices de «Français ges sociaux causés et promouvoir des démanteler, il existe un devoir social lmmigrės.

d'intégration réciproque, où ce ne sont proque implique que chacun est acteur grent, mais la société tout entière qui se pas seulement les immigrés qui s'intè s'enrichit. Le concept d'intégration réciremet en question, se modifie, s'adapte, Des actions qui relèvent d'une politique

Pour évoquer l'état d'esprit qui anime «Français en Jeu» sonne n'est considéré au même titre, que percomme «en dehors, exclu du processus».

#### Apprentissage vital

ques, les associations disyndicats, les partis politiinsertion possible dans les à la formation professionait accès égal à la scolarité, est nécessaire pour qu'il y connaissance du français en contradiction avec l'accours de français n'est pas du français! Notre convicnelle, à l'emploi. Pour une tion est cependant que la ment pas à l'apprentissage tion ne se résume évidemtion politique. L'intégra-Le travail d'organisation de

avec ses connaissances, avec ses projets, ses goûts, connaît cect ou cela que l'élève ne connaît pas Apprendre, demande d'être des partenaires Enseigner est une histoire d'amour, de reconnaissance L'enseignant connaît un certain nombre de choses

mais l'élève connaît tant d'autres choses

Apprendre, c'est apprendre ensemble

la formation des enseignants bénévoles de l'association. voici un poème-témoignage d'Anne Bottani, responsable de

nément. Il est vrai qu'un enfant de plus à protéger et à nourrir dans un pays où sévit une violence quotidienne, où l'approvisionnement en nourriture, en soins est des plus aléatoires, on ne peut rêver mieux! Dès lors, et durant près de deux ans encore, nous avons essayé, avec le soutien du HCR qui est une nouvelle fois intervenu auprès des autorités cantonales, d'obtenir une autorisation d'entrée en Suisse pour cet enfant. Une dernière demande formelle a été adressée en juin 2001, sans réponse

à ce jour. Finalement, de guerre lasse, et malgré les risques encourus, M. est rentré en Somalie afin d'assumer son rôle de père auprès de sa fille cadette, laissant en sécurité dans notre pays, son épouse et ses trois enfants aînés...

F. Jacquemettaz

#### PERMIS HUMANITAIRE

#### Le cas par cas

me G., d'origine kosovare, est entrée en Suisse en mars 1988, au bénéfice d'une autorisation saisonnière qui a été renouvelée jusqu'en 1994, année où elle a déposé une demande d'asile en raison des événements qui se déroulaient dans son pays d'origine. En mai 2000, une admission provisoire (permis F) lui a été attribuée dans le cadre de l'«Action humanitaire 2000». Comme elle n'a pratiquement jamais émargé à l'assistance, mis à part les trois mois réglementaires au moment

Vaud: mandataires bénévoles wanted!

Le Service juridique d'aide aux exilés (SAJE) recherche des mandataires bénévoles. Cela implique de consacrer un peu de temps pour venir à l'une de permanences juridiques tenue par un juriste du SAJE (lundi ou mercredi soir, à 18h) pour des consultations avec les requérants, puis la rédaction de document (recours, réexamen, etc.) à domicile ou au SAJE, le suivi des dossiers et le contact avec les requérants. Si vous êtes intéressés, appelez le SAJE au 021/351 25 51 de 10 à 12h30.

du dépôt de sa demande d'asile, nous avons donc soumis en mai 2001 une demande de permis B humanitaire pour régulariser définitivement sa situation, auprès des autorités cantonales, lesquelles ont envoyé le dossier à l'Office fédéral des étrangers. Et surprise, cette instance refuse l'octroi d'un permis B sous prétexte que ni une bonne intégration, ni un séjour de longue durée ne constituent une situation de détresse personnelle grave, au sens des critères humanitaires retenus sous l'art. 13 lit. f OLE.

Par ailleurs, il n'est pas tenu compte du fait qu'elle ait travaillé durant près de six ans sous le couvert d'autorisations saisonnières. En conclusion, un séjour de près de quatorze ans en Suisse sans émarger à l'assistance, sa parfaite intégration dans notre pays, son origine kosovare et son statut de femme seule ne sont pas des motifs suffisants pour l'octroi d'un permis B pour raisons humanitaires. Si c'est ça, le cas par cas mis en avant par nos autorités, on n'est pas prêt de régler le problème des sans-papiers.

F. Jacquemettaz

ASSOCIATION ARRAAPA

## Parole aux réfugiés

statutaires). Les Kurdes y sont les mieux représentés (25 membres), alors que les Kosovars, Algériens, Equatoriens, Colom-biens, Péruviens, Somaliens et Macédocanton de Vaud (ARRAAPA) a vu le jour le d'asile, admis provisoires et apatrides du érythréenne et afghane. ment auprès des communautés tamoule membres (majoritairement des réfugiés d'avoir été en procédure d'asile. L'associaet même communauté, l'ARRAAPA veul regroupant des ressortissants d'une seule 30 juin 2001. Au contraire des associations L'association des réfugiés, requérants gué(e)s chacun. El l'association entend bien niens y sont représentés par 3 à 4 délétion regroupe à l'heure actuelle prés de 80 étendre encore sa représentativité, notamgines, ayant pour point commun d'être ou rassembler des personnes de diverses ori-

our les fondateurs de l'association, les réfugiés et requérants d'asileontà reprendre leur autonomie après le passage obligé auprès des œuvres d'entraide ou de la Fondation vaudoise pour l'accueil des requérants d'asile (FAREAS). Il s'agit donc de prendre la parole pour se faire connaître de la population suisse, mais aussi de la population étrangère du canton de vaud. Les réfugiés et requérants d'asile ont à retrouver leur dignité, et faire appel à leurs propres ressources, à leur propre expérience, afin de faire valoir leurs droits comme collectivité.

Il s'agit aussi d'une aide à l'intégration: les membres de l'ARRAAPA sont persuadés que leur apport est fondamental dans la problématique de l'intégration des réfugiés et requérants d'asile. Notam-

ment au sein même des oeuvres d'entraide, où leur expérience devrait être davantage mise à contribution. Un projet allant dans ce sens a été proposé à l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR).

## Un pont entre les communautés

semble 2003», qui réunira Suisses et aux exilés (SAJE) et de l'ARRAAPA. de SOS-ASILE, du Service juridique d'aide étrangers de toutes communautés pour muns, comme l'événement «Vivre enla participation à de grands projets comchaque communauté sous forme de conmais aussi entre étrangers eux-mêmes xénophobie entre Suisses et étrangers, de la lutte contre l'ignorance, contre la Enfin, un axe non négligeable est celu née 2001 qui rassemblera les membres modestement, par une fête de fin d'anton de Vaud dans la Confédération. Plus fêter le bicentenaire de l'entrée du can-Par des présentations des problèmes de férences, de débats, d'expositions. Par

Qu'on ne s'y trompe pas cependant: pour l'ARRAAPA, il ne s'agit pas de rester apolitique! Il s'agit d'être politique au sens large, en menant des actions qui concernent la politique d'asile, des actions de solidarité militante avec les autres communautés.

### Et les divergences politiques?

Pour éviter toute tentative de «récupération», l'association a eu soin de désigner dans son comité des immigrés n'apparte-

a aussi à lutter contre toute étiquette que son but n'est pas de «se mêler de la Cela ne va pas sans difficultés. L'ARRAAPA nant à aucun parti de leur pays d'origine. militants xénophobes d'extrême-droite tir aussi, bien évidemment, avec certains me-gauche», ce qu'elle refuse, estimant politique; on essaie de la taxer «d'extrê politique des partis»; elle a maille à par-



#### Les problèmes actuels

Et pourtant la motivation ne manque poser d'un bureau, d'un ordinateur, etc Manque d'un local propre où pouvoir disde port, de téléphone, de déplacement nimum d'argent pour couvrir les frais un travail accaparant. Manque d'un michez les membres du comité qui ont tous «manques»: manque de disponibilité apportant leur culture, leur experience Suisse: par leur volonté de s'intégrer en lls se traduisent surtout en termes de souhait d'une intégration qui considère pas! Toutes et tous sont persuadé(e)s comme porteuses et porteurs de valeurs de vie, leurs richesses propres. Par leur de pouvoir apporter beaucoup à la pour un avenir commun. les réfugié(e)s et requérant(e)s d'asile

Marianne Waeber, d'après une interview de Ihsan Kurt, président de l' ARRAAPA

## 

### Curieux diagnostic

TRAUMATISME PSYCHIQUE

souligne la nécessité de poursuivre le stress post-traumatique et d'un état décas d'un réfugié kosovar souffrant d'un psychique ? Toujours est-il que dans le pressif *«sévères»*, et dont le médecin dire dans une décision du 29 octobre traitement engagé, la CRA croit pouvoir médecins en matière de santé a Commission de recours (CRA) est-elle plus compétente que les

> risque pour sa vie ou sa santé». présenteraient, en cas de renvoi de que des troubles tels que ceux decrits 2001, que *«l'on ne saurait considérer* 'intéressé dans son pays d'origine, un

stress post-traumatique est une affecau sein de la CRA. Nombre de réfugiés tion psychique grave qui peut devenii ainsi à des décisions incompréhensiserve hélas toujours plus fréquemment Cette tendance à la banalisation s'obbles, dans la mesure où un syndrome de profondément traumatisés se heurtent

> ces personnes ne trouveront pas, sur Conseil fédéral l'a lui-même reconnu, à encore qu'embryonnaires et saturés. Le services psychothérapeutiques n'y étan place, les soins dont elles ont besoin, les série de sources s'accordent à dire que pas traitée correctement. Or toute une lourdement handicapante, si elle n'es tion Garbani nº 01.3157). intervention parlementaire (interpellapropos de la Bosnie, en réponse à une

risprudence de principe avait dit, en compris pour des réfugiés de Srebrenica. Cela n'empêche pas la CRA d'ordonne dont le traumatisme est tel qu'une jurégulièrement l'exécution du renvoi, y

> Qui dit vrai ? CRÉDIBILITÉ

#### clés des décisions négatives de l'Office fédéral des réfugiés (ODR). que, sur des points essentiels, elles contre-disent des fails notoires». C'est là une des "Des allégations sont invraisemblables lors"

l'affirme le requérant, mais plus tard» à Brazzaville le 9 avril 2001, comme nard Kolélas n'a pas tenté de rentrer cela donne ceci: «En l'occurrence, Berl'accueil de l'ancien 1er ministre Kolélas restation alors qu'il organisait Brazzaville, qui invoque son arppliquée à un réfugié du Congo

9.4.01), cependant qu'une note avril» et «Kolélas» donne très vite cherche sur le Web combinant «9 fondre. Pourtant, une simple re-La crédibilité du requérant s'el Brazzaville pour lundi soir 9 que la sécurité de Bernard Kolélas *avril*», sans qu'il soit encore clair de l'opposition *«était attendue à* pêche signale qu'une délégatior un autre son de cloche. Une dépuisse être garantie (ANB-BIA,

où il était arrivé le 9 avril 2001». Il a été refoulé à l'aéroport de Ndjili, mier Ministre. Ce dernier avait tente M. Bernard Kolélas, son dernier Pre-Lissouba, ancien Président déchu, et absents à ce dialogue: M. Pascal tional» précise: «il y avait deux grands de rentrer à Brazzaville, mais en vain de synthèse sur le «dialogue na-

elles contredisent des faits notoires. Et pourtant, ces décisions existent bles lorsque, sur des points essentiels, Oui, des décisions sont invraisembla

### Les médecins réagissent

critique et impartiale», la FMH demande «insd'apprécier les rapports médicaux de manière de la prochaine révision de la loi sur l'asile. Constade la Fédération des médecins suisses (FMH) a traité seil *«digne de ce nom»* auprès de l'ODR et de la CRA. tamment» la création d'un service de médecin-contant «les difficultés des autorités compétentes Lors de sa séance du 15 septembre, le comité central

souffrance des victimes mis dans les Balkans, plus on oublie la et autres crimes contre l'humanité comble». Dans une décision, datée du 15 tent à jour la gravité des crimes de guerre du Tribunal pénal international mettique constante». Bref, plus les travaux de Srebrenica, est aujourd'hui «une pra-Bosnie de personnes ayant vécu la chute à dire que, l'exécution du renvoi en juin 2001, la CRA n'hésite d'ailleurs pas 1997, qu'il rendait*«tout retour inexigi-*

## Positif mais sans avenir

mission provisoire était proposée à lous les depuis huit ans. cas en suspens depuis la fin 1992, soit humanitaire 2000», par laquelle une ad-'ODR a dressé un bilan détaillé de l'«Action Dans un document daté du 11 mai 2001

que ce critère n'a pas été utilisé abusivedeux tiers des propositions n° 77, p. 10). L'ODR a en effet accepté les ment comme on pouvait le craindre (VE 475 personnes ont été exclues pour dé inquance ou asocialité, ce qui montre u final, ce ne sont pas moins de tenu ainsi leur permis F. Seules 15'172 personnes qui ont ob-

sion de principe prise le 28 ancienneté, se sont vus receux qui, sans avoir cette séjour a fait très mal à été épongées. Reste que que les cantons avaient sion qui place dans l'im cédure est close. Une décision provisoire à titre elle n'entrera pas en maaoût 2001, la CRA a décidé En outre, dans une déciquel ils étaient intégrés. jetés d'un pays dans le l'exigence de huit ans de cedures en retard ont ains Une bonne part des propreavisés négativement. des renvois inexécutables détresse personnelle liés a passe de nombreux cas de humanitaire lorsque la protière sur l'octroi d'admisque, maigré ce précédent

ALLEZ COMPRENDRE

## Libérienne? Non mais...

enlevée et violée par les rebelles, et dont reprises, cette femme qui dit avoir été question de l'exigibilité du renvoi à de l'organisation de son renvoi. Stupétac-11 avril. Pourtant, au mois de mai, à deux être mise en contact avec la représentadestination de ce pays», écrit l'ODR le tion diplomatique du... Libéria en vue plusieurs services attestent les séquelles psychiques, se trouve convoquée poui manifestement pas du Libéria, il n'y a pas lieu d'examiner la Votre mandante ne provenani

question. Si la loi le permet, j'al envie de travailler ici pour gagner ma vie plutôt que d'être à l'assistance. Je ne en cas de rejet de ma demande, qu'on me laisse la juste un soubait que je vous exprime. Je voulais aussi dis pas cela pour denigrer les assistants sociaux, c'est refuge chez vous, allez-vous remettre cet animal entre manger un animal et que cet animal vienne chercher Donc je voulals vous poser la question: si un lion veui néen. «Je suppose que la Suisse est un pays de droits nale: «J'aimerais ajouter ceci», a déclaré ce réfugié gui-C'était le 14 septembre 2001, à la fin d'une audition canto-Parole de requerant: entre les dents du lion les dents du lion ou le garder? C'est là ma première liberté de choisir là où je veux partir».

n'est plus «un pays de droits». Triste leçon de choses. déjà vicié: pour les réfugiés, il y a longtemps que la Suisse *dents du lion*». Car en définitive, le présupposé de base es et octobre 2001 (octroi de l'asile: 0%; admission provisoire: Le problème, c'est que ce requérant ne pourra certainement Voilà un homme qui a le sens de la justice et de la dignité. pas choisir sa destination en cas de renvoi, qu'il n'echappera pas à l'interdiction de travailler, et qu'à voir le taux (%), il y a fort a parier qu'il se retrouvera bien *«entre le*s l'admission des demandes d'asile guinéennes entre janvier

> un entretien téléphonique avec un mandante ait été convoquée pour ve, qui demande le réexamen du cas gine libérienne de l'intéressée comme cation et qui devrait permettre de cette dernière quant à son identifi cessaire vu la non collaboration de représentant de l'ambassade du Li-Réponse de la CRA: «le fait que votre étant la plus vraisemblable». té, que les autorités considèrent l'orisoutenez dans votre courrier préci marche ne prouve pas, comme vous le réel pays de provenance. Cette de recueillir des indications quant à son béria est une démarche rendue né tion du Centre social protestant de Genè

FRONTIÈRE VERTE

### Policiers passeurs

comme le Libéria, la Sierra Leone ou la Guinée frôle les 0% depuis de longues années un rapatriement régulier. Voici un témoi entendent régulièrement parler de renvois des pays d'Afrique de l'Ouest en guerre sion, pour les demandeurs d'asile venant les suisses ne parviennent pas à organisei «non conventionnels», lorsque les autori-Ceux qui s'occupent de requérants d'asile 2ºme demande d'asile et que le taux d'admis tion d'un réfugié guinéen, d'autant plus «in-désirable», sans doute, qu'il en était à sa gnage, extraits des procès-verbaux d'audi-

la forêt. Un des policiers a sorti son arme Dans la nuit, on est venu m'expulser pour l'Italie. Ils m'ont emmené dans choise est venue à 7b du matin et m'a enfermé jusqu'à 18b30 Le 29 mars 2001, la police zuri

> nakry. Mais lors de l'audition approfondie il a demontre le manque de crédibilité de l'inté déclaré «einen Monat und einige Tage» *«einen Monat lang»* au camp Samori à Code sa sagacité. L'homme a expliqué lors de Genève, sans doute pour lui faciliter sa déallemand à un requérant guinéen attribué à Dans une décision du 18 juillet adressée en Contradictions: un mois, c'est un mois ressé. Et le manque de crédibilité de l'ODR ! C'est paraît-il, une contradiction majeure qu l'audition sommaire, qu'il est resté détenu fense, l'ODR fait une brillante démonstration

arriver à Bessa en Italie. Là-bas, j'ai et m'a dit de ne pas me retourner. I vu arriver une jeep militaire. Ils m'oni m'a suivi sur 500m, il est reparti et moi avec un policier en civil. A mon retour je ne parlais pas l'italien. Ils m'ont fouildemandé mes documents, j'ai dit que j'ai continué. Il m'a dit que j'allais nouveau été expulsé en Italie». détenu pendant un mois, et j'ai de à Lugano, j'ai été arrêté par la police et pour Como puis pour Lugano en train lice italienne m'a emmené en voiture m'avaient rendus. Le lendemain la pochange de mes 100 fr. que les policiers lé et m'ont pris 130'000 lires. C'était le

l'histoire n'est pas connue. entrée en matière ne soit prise. La tin de avant qu'une nouvelle décision de non nera l'occasion de raconter son périple, dépôt d'une 3<sup>ème</sup> demande d'as ile lui doncepté et renvoyé sur la Suisse, où le core une fois expulsé par la forêt à la fronles Italiens, arrêté à Zurich, il sera en-Remis une nouvelle fois en Suisse par lière tessinoise, mais à nouveau inter-

UNE 3EME VICTIME

# N'oubliez pas Hamid Bakiri

Après Khaled Abuzarifeh, décédé le 3 mars 1999 lors de son expulsion, les mesures de contrainte ont déjà levé leur lourd tribut à deux reprises cette année: Samson Chukwu, mort étouff é le 1 ° mai par des policiers valaisans assis sur lui alors qu'il tentait désespérément de résister à son expulsion; Hamid Bakiri, qui s'est pendu dans sa cellule le 19 septembre dernier à Coire, la veille de son expulsion, dans une totale solitude.

a mort de Hamid pose à nouveau la lancinante question de savoir quelles sont les limites à l'usage de la force ou de la contrainte étatique en vue d'exécuter, coûte que coûte, des décisions administratives à la légitimité discutable. Cette fois, contrairement à ce qui est arrivé à Khaled Abuzarifeh et à Samson Chukwu, ce n'est pas la pression physique des policiers qui a entraîné la mort. C'est une chose plus subtile, c'est la manière dont on a ôté tout espoir à Hamid Bakiri, qui l'a poussé à commettre lui-même le geste fatal.

### Ni terroriste, ni criminel

Cet homme célibataire avait trente ans. Il venait d'Algérie, n'était ni terroriste ni criminel. Son histoire est très typique: voici en effet un Berbère qui a voulu déserter l'armée, qui n'a jamais trouvé de vrai refuge dans son périple européen, marqué par des périodes de clandestinité et des demandes d'asile depuis 1993, en Suisse et en Italie.

Au printemps 2001, la demande d'asile a été définitivement rejetée par les autorités suisses. Hamid Bakiri a tenté d'ob-

tenir une prolongation du délai de départ, car il se plaignait de douleurs au pied et il voulait recevoir un traitement médical adéquat. Evidemment, la police cantonale l'a traité de \*simulateur agressif\*. Hamid parle avec un pasteur et se plaint du comportement \*indifférent et inhumain\* des autorités. Ce dernier essaie aussi d'intervenir auprès de l'Office fédéral des réfugiés, en vain.

#### Solitude et isolement

Puis, dans le courant de l'été, la police organise le départ. A deux reprises, les tentatives d'expulsion à Genève se soldent par un échec: Hamid se débat, le pilote refuse de l'embarquer. Personne ne s'inquiète de ces refus. Au contraire, on va «punir» Hamid en l'enfermant dans une cellule minuscule avec fenêtre aveugle à Thusis (GR), prévue pour les détenus pénaux à l'instruction. Il va y

Action originale, Augenauf a fait paraître, à grand peine d'ailleurs, une annonce mortuaire qui contenait cette interpellation: «Le législateur et ses exécutants Employés fédéraux Policiers communaux, police des étrangers Juges fédéraux, juges pénaux Juges fédéraux, juges pénaux Juristes de la Commission de recours Médecins légaux, psychiatres Directeurs de prison Leurs subordonnés et supérieurs Tous, une fois de plus Nont fait que leur devoir.»

rester seul deux mois. La promenade quotidienne: sur un toit de béton grillagé. La nuit, solitude totale: Hamid est la seule âme dans tout le bâtiment. Certes, le courrier n'était pas censuré. Certes, il a pu appeler sa famille en Algérie - deux

heures de conversation au total. Mais, pour le reste, seul le pasteur lui rendait visite, une à deux fois par semaine. Il voit un homme fier et désespéré, réclamant de l'aide en vain.

#### Ignoble, jusqu'au bout

Augenauf et le pasteur ont qualifié ces conditions d'isolement d'illégales et de «torture psychique». Une manifestation le samedi 3 novembre à Coire et une interpellation parlementaire exigent que l'enquête pénale fasse toute la lumière sur les circonstances de sa mort. Le canton des Grisons n'a rien promis dans ce sens jusqu'à présent. Au contraire, pour les autorités cantonales, tout était «correct» et elles ont même refusé de payer les 5'000 francs qu'a coûté le rapatriement du corps auprès de sa famille en Algérie...

Christophe Tafelmacher

l'eseptembre Chaux-de-Fonds, création de la coordination nationale des mouvements de sans-papiers.

9 septembre Chaux-de-Fonds, 53 sans-papiers trouvent refuge dans une ancienne usine après avoir quitté la Maison du peuple. Le 4 septem-

> bre, le collectif des sans-papiers a remis au Conseil d'Eta la liste des personnes dont la régularisation est demandée

Chronique

12 septembre Inauguration de la nouvelle structure de l'Office fédéral des réfugiés (ODR), «SwissREPAT» à l'aéroport de Zurich-Kloten, chargée d'aider les cantons à exécuter les renvois des requérants d'asile déboutés.

des paroissiens de St-Paul dans une lettre ouverte à l'évê-ché, dénoncent l'attitude de l'Eglise et du Conseil de paroisse de St-Paul concernant les sans-papiers. Ils décident de virer l'impôt ecclésiastique sur un compte bloqué.

18 septembre Les défenseurs du droit d'asile critiquent vertement le projet de révision partielle de la

Z

velle réglementation à tation. Notamment la nouloi sur l'asile mis en consull'égard des États tiers «sûrs».

plémentaire de 5,9 millions pour financer le séjour de 572 des Bosniaques et des personnes (principalement

Pire sourd qui ne veut entendre

après avoir occupé pendant 6 semaines l'adici-A Zurich, 50 sans-papiers et que de Ste-Marie, les sanscupation. Grossmünster après 24h d'oc sympathisants quittent le papiers déménagent dans 'église réformée de St.-Paul semaines l'église catholi

etrangers à la place de Roconseiller d'Etat neuchâtedera dès le le janvier la semarie Simmen. Commission fédérale des lois Francis Matthey prési-

une bonne centaine de sans-papiers ont remis à la cheffe du

l'obstination et des mobilisations ! Le 5 septembre à Berne Département fédéral de justice et police (DFJP) une pêtide ce thème à la session d'automne. Il en aura fallu de les bureaux des Etats et du National ait rejeté l'inscription ment abordée à la session d'hiver du Parlement, après que 26 novembre - La question des sans-papiers sera finale

collective. Le 6, la Conférence des évêques suisses a aftion réclamant l'arrêt des expulsions et une régularisation

autres, des cas de traitemen d'étrangers. Relevant, entre par les procédures d'expulsion l'ONU se dit très préoccupé dégradant et d'usage excessi des droits de l'homme de 2 novembre Le Comité

banquet républicain en piers de Bâle et de Berne. Irançais Jacques Gaillot lugiés, Cornelius Koch. La veille, il a participé à un 4 novembre – L'évêque

papiers gularisation est demandée socialiste fribourgeois a réat signe une petition contre les dépose au Canton une liste de le collectit des sans-papiers firme son soutien aux sans renvois. Le 16 octobre, le part Quelque 1'000 personnes on 5 novembre — Fribourg 73 sans-papiers dont la ré-

son renvoi, se pend dans sa

ques. (cf. p. 18)

21 octobre

Bâle, une

vre les 2 policiers impli-

dernier, de ne pas poursui

sion du juge du 4 octobre

ait recours contre la décinier lors de son expulsion

rien en détention en vue de un requérant d'asile algé-

pulsion. (cf. p. 18) cellule la veille de son ex-

31 octobre L'ancien

mémoire de l'abbé des rérend visite aux sans-pa-

soire des personnes apparte

nant aux minorités ethniques

prochain, l'admission provi prolonge jusqu'au printemps

est toléré par le canton. cédure d'asile, dont le sejour 19 septembre

L'ODR

Kosovars) déboutées de la pro-

ves musulmans) de la Kosove (Serbes, Roms, Ashkalis et Sla-

de 27 ans, mort en mai der-

cat du requerant nigerian

14 octobre Valais, l'avo-

19 septembre Grisons

ne pas accorder d'amnistie générale aux sans-papiers.

et le 21 novembre, le Conseil fédéral a réitéré son intention de diat des expulsions. Malgré cela, à 2 reprises, le 2 octobre régularisation collective des clandestins et l'arrêt immé-

manifeste a Berne en laveur des sans-papiers, et exige la nombreuses organisations, quelque 8'000 personnes ont tive de ces derniers et le 24 novembre à l'appel de

traide ouvrière (OSEO) a exigé une régularisation collections de sans-papiers. Le 29 octobre, l'Oeuvre suisse d'endemandant un moratoire sur les expulsions et les arrestadélégués du Parti socialiste suisse ont voté une résolution firmé sa solidarité avec les sans-papiers. Le 6 octobre, les

> comptes. Elle doit remcueil des requérants d'asile postes pour redresser ses dation vaudoise pour l'ac-(FAREAS) supprimera 25 14 novembre La Fondes langues l'emploi et l'apprentissage

avec ses 2 enfants. Celle-ci avait demandé en vain le droi trantenne arrivée en Suisse tort d'emprisonner une mere de contrainte. Il avait décidé chois en charge des mesures fédéral désavoue un juge zuri 15 novembre Le Tribuna

gies statutaires est mauque l'intégration des réfud'aide aux réfugiés (OSAR) de l'Organisation suisse mandaté par l'ODR montre vaise. En cause: l'accès à 15 novembre Un rappor

entre 70'000 et 180'000. rend un rapport tentant de de pour l'étude des migrations destins actits, qu'il estime nombrer les étrangers clan-16 novembre 💎 Le Forun

8 millions sur les 22,2

bourser à la Confédération

qu'elle a perçus en trop ces

dernières années.

collectif vaudois créé le ment jurassien de soutier du Collectif de soutien aux septembre à Genève du Col septembre, la creation mi aux sans-papiers. tion à Delémont du Mouve sans-papiers, voici la créa lectif des sans-papiers et 20 novembre Après le

vers des pays en guerre civile requérants d'asile déboutés mande l'arrêt de renvois de association augenauf de 21 novembre Zurich

des familles kurdes mena-23 novembre Lausanne

cées de renvoi occupent la tion symbolique de 24h. du Valentin pour une acbasilique de Notre-Dame



d'asile et réfugié depuis lors té il y a 3 ans de la procédure quérant d'asile iranien débouréexaminé par les autorités. dans une église, voit son cas 15 août Norvège, un re-

matiquement d'enregisréfugiés accusent la police trer les demandes d'asile. de Roissy, de refuser systédes frontières de l'aéroport associations de défense des 23 août France, des

agents non étatiques. une proposition de directive matière de droit des réfugiés. relative à une délinition comles cas de persecution par des Le texte inclut pour la lère fois des normes communes en mune du statut de réfugié et mission européenne adopte 12 septembre La Com-

re ayant entraîné la mort». 99, sont inculpés de «tortupoliciers, qui avaient baillors deson expulsion en mai lonné un réfugié nigérian 22 octobre Autriche, 3

sa politique d'asile. Elle inannonce un durcissement de requérants d'asile. des empreintes digitales des troduira également le relevé 25 octobre L'Autriche



Grand Conseil un crédit supd'Etat vaudois demande au

l'eglise Saint-Antoine. A Berne

des sympathisants occupent vingtaine de sans-papiers et

3 octobre Le Consei

Chronique

### Australie: attitude indigne

gré les protestations des Nations unies et de l'Union eurode plus de 600 demandeurs d'asile en majorité afghans reque serait l'afflux d'un million de clandestins en Australie Le gouvernement australien a refusé de les accueillir, malun cargo norvegien, lors du naufrage de leur embarcation. tre eux, secourus le mois dernier dans l'Océan Indien par 17 septembre - Nauru, petite île du Pacifique sud, arrivee péenne. D'après un calcul de l'AFP, proportionnellement fusés par l'Australie, après avoir été, pour la majorité d'enl'arrivée de 300 réfugiés devrait représenter pour Nauru ce

déterminer l'origine des d'asile sera introduite, avec d'identité pour requérants des tests sur le langage pour requerants seront utilisés photo et empreintes digitales. Dès le 1° décembre, tagne, dès 2002 une carte 29 octobre Grande-Bre-



suicide perpétrée par des seblessées lors d'une attaque 24 personnes sont tuées et 47 paratistes tamouls contre un dats sri lankais. navire transportant des sol-16 septembre Sri Lanka

d'Alger. Depuis mi-août crées et 2 blessées par un groupes armes. ete assassinees par des groupe armé à Larba près 22 personnes sont massaplus de 200 personnes ont 27 septembre Algérie,

29 septembre République démocratique du Congo

semblement congolais pour la contrôle des rebelles du Rasde la ville de Kindu (est, sous démocratie) lants sont tués dans l'attaque (RDC), 2 civils et 12 assail

trentaine de blessés, au moins 38 morts et une tes contre le Parlement, fait revendiqué par des islamisindien, un attentat-suicide 1ª octobre Cachemire

septembre aux Etats-Unis. Depuis le début des frappes, Ka boul parle de 400 civils tués ches suite aux attentats du 1 des raids américains déclen-6 civils sont tués à Kaboul par 18 octobre Afghanistan

et des postes de contrôle russes a lo reprises, lai sonnel. En 24h, les rebelles sant 2 morts et 6 blesses. ont attaqué des positions tués par des mines antiper-20 octobre Tchétchénie militaires russes son

la guerre civile connaît un re-21 octobre Colombie

> 2 jours, au moment où le et massacres font 65 morts en gain de violence, des combats oloqué par les rebelles. processus de paix vient d'être

nord de son territoire par troupes. de chars et transports de but octobre des dizaines après avoir introduit délui, y fortifie ses positions nonce une «invasion» du 'armée turque qui, selon

quelque 130 personnes son que jours à Gbeji (centre) de cette région le 11 octobre leurs, tués par des habitants pour venger la mort de 19 des tuées par des soldats en quel-Une action de représailles 25 octobre Nigeria

nesty International (AI), la section gambienne d'Amvention énergique d'Al aule secrétaire générale de

le le ministre echappe à un attentat a la bombe. Z autres

début du mois d'octobre, violents. été tuées dans des actes plus de 75 personnes ont Ouled Rafaa, à 300 km à des islamistes au douar personnes sont tués par ouest d'Alger. Depuis le

25 octobre L'Irak dé

est libéré grâce à l'interarrêté le 22 octobre 2001, pres au president gambien 26 octobre Gambie

personnes sont tuées. 29 octobre Sri Lanka

30 octobre Algérie, 13

camps pres de la frontière irasont regroupes dans des bre. Le HCR demande au Panienne et quelque 80'000 Afghans se sont réfugiés au akistan depuis mi-septem-30 octobre 8'000 Afghans

ses ont donné lieu à de vio-35 personnes sont tuées au tensions indo-pakistanaicours d'accrochages, Les dernieres semaines lents affrontements cer 4 novembre Cachemire

et des dizaines de blessés. Le interreligieuses font 11 morts Etat de Kaduna, suite à l'intro-16 septembre, 300 personnes charia, de nouvelles émeutes duction de la loi islamique, la 5 novembre Nigeria 52'500 réfugiés sont rentrés

d'altrontements entre chrécratie (FDD) dans l'est et pour la défense de la démole sud du pays. Cette Hamfait plus de 500 morts et de liens et musulmans, qui ont 162 rebelles des Forces l'000 blessés. 'armée affirme avoir tué 7 novembre Burundi

Kistan de rouvrir sa frontière

la mise en place d'un gou moins d'une semaine après bée de violence intervient ernement de transition.

en faveur de la minorité albaaprès 2 mois de tergiversa naise. Depuis juin, quelque la réforme de la Constitution tions, le Parlement approuve 16 novembre Macédoine,

ont été arrêtées à Jos à la suite en Kosove. Au moins 76'000 et 29'400 se trouvent encore cées en Macédoine. personnes sont encore depla

une détenue de 26 ans régime carcéral à isolegrève de la faim. Le bilan meurt après 193 jours en 42 morts ment renforcé, s'établit à du mouvement de protestation contre le nouveau 19 novembre Turquie,

à la liberté d'expression. la multiplication des entraves cas de torture ont augmente droits de l'homme (IHD), les selon l'Association turque des mois de l'année par rapport à de 50% au cours des premiers 'an 2000. Elle dénonce aussi 22 novembre – Turquie,

# Noël approche! N'hésitez pas!

Je souhaite offrir un abonnement d'une année à «Vivre Ensemble» à: proches, et un bon moyen de sensibiliser des personnes à la problématique de l'asile. Un abonnement d'une année à «Vivre Ensemble» peut être un cadeau original pour vos

2) Nom: ...... Prénom: ..... Prénom: ..... 1) Nom: ...... Prénom: ...... Prénom: ..... Veuillez m'adresser un bulletin de versement à mon adresse Lieu: ......Signature: ...... Nom: ...... Prénom: ...... Prénom: ..... Adresse: No postal ......

A retourner à Vivre Ensemble - c. p. 177 - 1211 Genève 8 - tél. 022 320 60 94 Prix de l'abonnement pour une année: fr. 20.-, pour cinq parutions.

8

MME
MARIE-JOSE MASSEREY
RUE SCHAUB 5
1202 GENEVE

#### Qui ose dire que l'ODR manque de souplesse!

Lettre de l'Office fédéral des réfugiés (ODR) du 3 septembre 2001, à un requérant d'asile en provenance du Sri Lanka:

«Nous revenons à notre décision du 29 août 2001 dans laquelle nous avons modifié vos données d'identité conformément aux données figurant sur les documents déposés au dossier.

Nous n'avons toutefois pas pris garde que dans les nouveaux documents déposés au dossier, votre date de naissance comporte manifestement une erreur dès lors que l'année 1962 n'est pas une année bissextile, et par conséquent la date du 29 février 1962 n'existe pas.

Nous vous prions dès lors de nous communiquer dans quel sens une correction est possible (par exemple retenir comme date le 28 février 1962 ou le 1er mars 1962).»

L'ODR est d'habitude extrêmement tatillon sur les chiffres et les dates. Alors quelle surprise pour ce requérant tamoul à qui l'ODR demande carrément de choisir la date de naissance qu'il préfère. (réd.)